

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2023

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Le Président de CTE DE C. DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme GRUGET Patricia</i>	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2023

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Ay-Champagne, le 24 avril 2023



ARRETE N° 2023-20

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2023**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe**

Le Président de CTE DE C. DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>M. BOULAY Clément</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/12/2023

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Total promu : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Ay-Champagne, le 24 avril 2023



ARRETE N° 2023-19

ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2023

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe**

Le Président de CTE DE C. DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme BOUILLON Nathalie	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/08/2023

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Ay Champagne, le 24 avril 2023

Le Président,
Dominique LEVEQUE

